

## CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

**art. 1** Le souscripteur peut résilier le contrat sans frais et sans motivation par lettre recommandée dans les 30 jours calendrier à Korfine SA, Nijverheidskaai 3/0021, 8500 Kortrijk. Ce délai commence à courir à compter du jour où l'assureur a communiqué au(x) souscripteur(s) que le contrat a été conclu ou à compter du jour où le(s) souscripteur(s) a/ont reçu les conditions du contrat et les informations précontractuelles sur un support durable, si cette date est postérieure à la première.

La résiliation demandée par le(s) souscripteur(s) sort ses effets immédiatement au moment de la notification. L'assureur rembourse toutes les sommes qu'il a reçues du/des souscripteur(s) en vertu du contrat. L'assureur dispose à cet effet d'un délai de 30 jours calendrier qui court à compter du jour où il reçoit la notification de la résiliation.

**art. 2** (Cet article n'est valable que si le contrat a été souscrit par deux souscripteurs). Clause d'accroissement : les souscripteurs conviennent mutuellement qu'en cas de décès de l'un d'eux, les droits sur le contrat reviendront au souscripteur survivant.

De cette façon, le souscripteur survivant continue à bénéficier de la sécurité financière qu'offre le contrat, ce pourquoi il a été conclu. Le souscripteur survivant ne sera redevable de rien à la succession du souscripteur précédé. Cette clause d'accroissement est conclue pour la durée du contrat. Une résiliation prématurée n'est possible que moyennant le consentement mutuel des parties.

**art. 3** Le contrat entrera en vigueur à la date indiquée dans les Conditions Particulières, mais au plus tôt à la date de paiement et seulement après réception de la proposition entièrement et correctement complétée et signée par le(s) locataire(s) et le(s) bailleur(s). L'assureur peut mettre à la charge du souscripteur ou des ayants droit tous les impôts, cotisations et charges, de quelque nature que ce soit, qui peuvent grever le versement unique, les avoirs sur compte, les revenus des placements ou toute prestation (y compris en cas de résiliation et de retrait).

**art. 4** Le droit belge est applicable aux relations précontractuelles entre l'assureur, l'intermédiaire d'assurance et le consommateur.

**art. 5** Le droit belge est applicable au contrat.

**art. 6** Les tribunaux belges sont compétents pour les litiges éventuels qui apparaîtraient dans l'exécution du contrat.

**art. 7** Toute plainte relative au contrat d'assurance peut être adressée au Service Gestion des plaintes de Korfine SA • Nijverheidskaai 3/0021 à 8500 Kortrijk • tél. : 056 21 61 82 • E-mail : [plainte@korfine.be](mailto:plainte@korfine.be).

De plus, toute plainte peut toujours être adressée à l'asbl Service Ombudsman des Assurances • square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles • tél. : 02 547 58 71 • fax : 02 547 59 75  
[info@ombudsman-insurance.be](mailto:info@ombudsman-insurance.be) • [www.ombudsman-insurance.be](http://www.ombudsman-insurance.be).

Les plaintes doivent être introduites par écrit.

L'introduction d'une plainte n'entame en rien la possibilité pour le(s) souscripteur(s) d'intenter une procédure judiciaire.

**art. 8** Les Informations Précontractuelles, la fiche d'information financière, la proposition, les Conditions Générales et Particulières du contrat d'assurance sont disponibles en français et en néerlandais. Vous pouvez également consulter les Informations Précontractuelles et les Conditions Générales sur [www.korfine.be](http://www.korfine.be) en français et en néerlandais.

Toute communication écrite après la conclusion du contrat se fera, au choix du souscripteur, en français ou en néerlandais.

## PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Vos données personnelles sont traitées par :

- Korfine SA, Nijverheidskaai 3/0021 à 8500 Kortrijk

- Securex Vie, Association d'Assurance Mutuelle - Avenue de Tervuren 43, 1040 Bruxelles  
(Tout les deux intervenants comme responsables individuels du traitement), à des fins de gestion des clients, de gestion et d'exécution des contrats, de comptabilité et de facturation ainsi que de marketing direct et de publicité personnalisée. Le traitement s'effectue dans le cadre de l'exécution du contrat, en ce compris dans les mesures préalables à sa conclusion, ainsi qu'en vue de la poursuite d'intérêts légitimes.

Chaque responsable du traitement met tout en œuvre pour protéger et pour traiter les données personnelles qui vous concernent conformément à la General Data Protection Regulation (en abrégé législation GDPR). Vous avez le droit de consulter toutes les données qui vous concernent et le cas échéant, de les faire rectifier si elles sont inexactes, de les faire supprimer, de limiter leur traitement, de les transférer vers un autre responsable de traitement ou de s'opposer à leur traitement. Vous pouvez toujours gratuitement vous opposer à l'utilisation de vos données à des fins de marketing direct. Toute question concernant les droit énumérés ci-dessus peut être introduite au moyen d'une lettre datée et signée qui doit être adressée à :

- Korfine SA - DataProtection Officer, Nijverheidskaai 3/0021, 8500 Kortrijk - [privacy@korfine.be](mailto:privacy@korfine.be)

Une copie recto-verso de votre carte d'identité devra être jointe à votre demande.

**Vous pouvez à tout moment consulter la Politique de confidentialité de chaque responsable de traitement en néerlandais et en français sur [www.korfine.be](http://www.korfine.be)**

**Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires sur la présente Politique de confidentialité, n'hésitez pas à nous contacter à l'aide des données de contact mentionnées en bas ou sur [privacy@korfine.be](mailto:privacy@korfine.be)**

**Une réclamation éventuelle peut être introduite auprès de l'Autotité de protection de données <https://www.autoriteprotectiondonnees.be> - [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)**

## AUTORITÉS DE CONTRÔLE

L'Autorité des services et marchés financiers (FSMA)  
rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles  
[www.fsma.be](http://www.fsma.be) | 02 220 52 11

Banque nationale de Belgique (BNB)  
boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles  
[www.nbb.be](http://www.nbb.be) | 02 221 21 11

**Vous retrouverez des informations complémentaires concernant ce produit sur la fiche d'information financière que nous vous avons transmise. Nous vous conseillons de la lire attentivement. Vous pouvez à tout moment consulter cette fiche d'information financière en néerlandais et en français sur [www.korfine.be](http://www.korfine.be)**